

Compte rendu : Neufranzösische Dialekttexte, mit grammatischer Einleitung und Wörterverzeichnis : von Eugen Herzog

Autor(en): **Jeanjaquet, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande**

Band (Jahr): **6 (1907)**

Heft 1-2

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-239074>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

par voyelle : *āno* = âne et l'âne, *ērba* = herbe et l'herbe; etc. Le pronom *le, la* disparaît de même; ainsi s'expliquent plus haut (p. 27) : *k oūchan asbye*, qu'ils l'aient laissé; *ch' arei pūchū trōa*, s'il l'aurait pu trouver.

J. JEANJAQUET.

COMPTÉ RENDU

Neufranzösische Dialekttexte, mit grammatischer Einleitung und Wörterverzeichnis, von EUGEN HERZOG. — Leipzig, Reisland, 1906. XII, 76, 130 p. gr. in-8°. (Sammlung romanischer Lesebücher I.)

Pendant que nos patois s'éteignent au milieu de l'indifférence à peu près générale de la population, voici que paraît à Leipzig, par les soins d'un professeur de Vienne, un recueil de morceaux patois destiné à servir de manuel pour les cours universitaires. Il répond, nous assure-t-on, à un besoin urgent. Encore quelques années, et les étudiants allemands connaîtront sans doute mieux que nos campagnards ce patois qui fut jadis la langue authentique de nos pères. La chrestomathie patoise de M. Herzog est dans tous les cas fort bien comprise et nous paraît répondre parfaitement au but qu'elle se propose. Elle réunit, en soixante numéros, des spécimens, classés géographiquement, des principaux types patois gallo-romans, à l'exception des dialectes méridionaux, qui sont réservés pour une seconde publication. La littérature populaire tient, comme il est naturel, une large place dans le volume, intéressant aussi à ce point de vue. La Suisse romande occupe les nos 45 à 54; qui sont groupés sous les rubriques *Romand* (cantons de Neuchâtel, Vaud, Fribourg, Bas-Valais), *Haut-Valaisan* et *Savoyard* (Genève). On remarquera l'absence complète de textes du Jura bernois. Cette lacune nous paraît fâcheuse et aurait facilement pu être comblée à l'aide de la riche collection de chansons populaires patoises publiées en transcription phonétique par M. A. Rossat dans les *Archives suisses des traditions populaires*. On pourra aussi trouver que Fribourg tient une

bien grande place, au détriment de Vaud et de Neuchâtel. Mais le fait que M. Herzog n'a admis pour la Suisse que des textes publiés phonétiquement restreignait forcément son choix. Il a puisé essentiellement dans les publications de Häfelin et de Cornu. Le *Bulletin du Glossaire* a l'honneur de voir reproduits trois morceaux publiés par lui, ceux de Champéry (*Bulletin*, I, p. 36), Evolène (II, p. 26) et Bernex (III, p. 30).

M. Herzog ne s'est pas borné à réunir des textes patois de toutes les régions et à réduire leurs graphies variées à une transcription uniforme partout où la chose était possible : il a accompagné son recueil d'un glossaire étymologique sommaire et d'une copieuse introduction grammaticale. Ce dernier travail, qui n'occupe pas moins de 76 pages, coordonne méthodiquement, sur les bases de la grammaire historique, les milliers de faits dialectaux renfermés dans les textes. En l'absence de travaux d'ensemble dans ce domaine, on conçoit combien pareille étude a dû être difficile et délicate, et on ne peut que rendre hommage aux connaissances approfondies et à la pénétration dont l'auteur fait preuve dans cette partie de son ouvrage. Il nous permettra néanmoins de signaler ici quelques inexactitudes de détail relevées dans ce qui concerne la Suisse romande.

§§ 18 et 546. *pusnè*, 45, 34, n'est pas un diminutif (*poussin* + *et*), mais le pluriel de *pusna*, « poussine », mot qui se retrouve 54, 7. — § 19. *sé*, 51, 12, n'est pas l'adverbe *ci*, mais le démonstratif correspondant à l'anc. fr. *cel*. — § 139. *oròlyə*, 47, 12, suppose une base *aurucula* et ne représente donc pas le traitement de *é* + *l* mouillée. — § 144. La palatalisation du *k* dans *kyæudra*, *corylu*, 51, 41, n'a rien de surprenant. Elle est habituelle dans la région devant *æ*. Cf. Gilliéron, *Patois de Vionnaz*, p. 71. — § 284. Dans les patois savoyards, *f* est le produit régulier de *c* + *e*, *i*, cons. + *cy*, *ty* et n'apparaît pas seulement par dissimilation. — § 413. Je ne vois pas de quelle façon le plus-que-parfait aurait pu influencer les formes du conditionnel de Vionnaz : *arə* (aurait), *pòrə* (pour-

rait), *fódrə* (faudrait), etc. Ces formes sont accentuées sur la terminaison et n'offrent rien d'anormal. — § 451. Les formes *dæzə* (dit), 47, 82, *mosə*, *mozə* (mordit), 47, 11, 45, sont interprétées à tort comme des parfaits forts. Elles ont l'accent sur la terminaison et équivalent à *disit*, etc. Cf. *trèzi* (de *traire*), 47, 57, *riji* (de *rire*), 50, 140. *Dəjən* (et non *dəjan*), 50, 141, est un imparfait. — § 460. *vudran*, 49, 43, est le conditionnel, non le futur de *vouloir*. — § 478. Le nom de lieu *Vuissens*, 49, 10, n'est sûrement pas senti comme un pluriel; *les* du vers suivant ne s'y rapporte pas. — § 532. L'étymologie *quem* > *kyin* est insuffisante. L'emploi du mot montre qu'il s'agit, non pas d'un relatif simple, mais d'une forme adjectivale analogue au français *quel*. — § 545. *fòlaton* ne se rattache pas à *folâtre*, mais est dérivé de *follet*. Cf. les verbes en *-eter*, qui ont en patois la terminaison *-ata*. — § 616. *Vaoulave io la foudra* dans le *Recueil* de Corbaz, p. 206, est sans doute une simple faute d'impression pour *co la f*. — Vocabulaire: *d'abò* est naturellement le fr. *d'abord* et non *d'about*. — *bòðò* ne se rattache pas à *bouteille*, mais à *bosse* = tonneau. — *dəbouərs* est la 3^e pers. de l'ind. pr. du verbe *débriser*. — *douə* n'est pas féminin; c'est l'anc. fr. *duel*. — *djanlyə*, lire *dzanlyə*. — *ékoiaru*, « malingre », est peut-être simplement le mot « écureuil ». On ne voit en tout cas guère le rapport avec *corium*. — *kourè*, dans *lächyè kourè*, 53, 24, n'a rien à voir avec *cadere*. Il vient de *currere* et serait mieux traduit par « laisser échapper » que par « laisser tomber ». — *rita* n'est pas seulement « Hanfsträhne », mais « filasse » en général. Il ne peut être rattaché à *restis*. Toutes les formes supposent un *i* dans le radical et Diez avait déjà indiqué comme origine l'anc. haut allemand *rīsta*. — *seilèta* = *situla* (non *sitella*) + *itta*. — *tchutch*, 45, 1, est la 3^e pers. de l'ind. pr. du verbe *tchatchi*, *calcare* déjà indiqué plus haut.

J. JEANJAQUET.



